Procès-Verbal
Commission Départementale Gestion des Compétitions JEUNES Masculins

N° 12
23 Décembre 2019

Par courriel : Mickaël Herriau, Président
Hubert Bernard, Nicolas Ménard, Daniel Leparoux
Assiste : Sébastien Duret

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.
Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des compétitions concernées, le délai d'appel relatif aux matchs de rencontres des coupes et challenges est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée si il :
-porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
-est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
-porte sur le classement en fin de saison.

1. Matchs remis

La Commission prend connaissance des PV de la Commission Départementale Sportive n° 11 du 23.12.2019 et fixe les rencontres non jouées à la 1ère date libre du calendrier.

Comme rappelé lors de son PV n°10 du 19.12.2019, la Commission fixe les rencontres aux premières dates disponibles au calendrier général, soit le week-end du 04/05 janvier 2020 ou le week-end du 11/12 janvier 2020.

De plus, pour les équipes disputant déjà des rencontres en Coupe à ces deux dates, la Commission en application de l'article 15 du Règlement des Championnats Jeunes Masculins fixent les rencontres au mercredi 8 janvier 2020 à 15h00 en raison des contraintes calendaires et des impératifs liés au bon déroulement des compétitions.

La Commission rappelle que les clubs ont la possibilité en accord avec leurs adversaires de proposer d'autres dates en semaine.

Le Président,
Mickaël Herriau
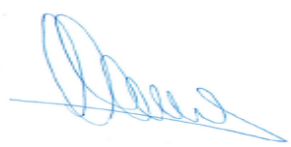
Le secrétaire,
Sébastien Duret